

La Source - Association d'Éducation Nouvelle

Relevé de Décisions et d'Information suite au CA du 14 janvier 2025

La composition du Conseil d'Administration de La Source AEN fait désormais l'objet d'un document distinct.

Présents le 14 janvier 2025 : Yves Herbel, Milène Cassier, Olivier Deburaux (Président de l'APE), Isabelle Carisey-Perré (Présidente de l'AEN), Dany Cohen (Présidente de l'AFAS), Françoise Gros-Lebecque, Cécile Hallier-Barbe, Ingrid Leclercq, Antoine Pénicaud, Armelle Delorme, Camille Jouvét, Sacha Illouz

Excusés le 14 janvier 2025 : Tatiana Consiglio, Gilles Gozlan, Timothé Rigaud, Charly Rossi, Pierre Gentilhomme

Invitée le 14 janvier 2025 : Françoise Vainqueur

Ordre du jour

Validation du compte rendu du CA de La Source AEN du 10/12/2024

Attentes et formalisme de nos comptes-rendus de CA

Recrutement du prochain directeur du niveau 1 : point d'avancement

Préparation de l'Assemblée Générale 2023 – 2024

- rapport moral (cf PJ)
- modalités de vote
- points sur les mandats à renouveler et les cooptations
- interventions des directeurs
- organisation pratique

1) Recrutement du prochain directeur du niveau 1 : point d'avancement

Après la revue des candidatures du 10/12/2024, 4 ont été retenues et les candidates seront d'abord reçues par Yves Herbel, directeur du niveau 1. Claire Riottot, une des deux candidates en interne a été reçue par les directeurs et la présidente de l'AEN. Nicole Parachey sera reçue la semaine prochaine.

4 nouvelles candidatures sont arrivées, qui n'ont pas encore été examinées.

Seule une personne connaissait notre école. Les autres l'ont découverte par l'annonce cependant, celle passée dans Télérama n'en a rapporté aucune, pas plus que le réseau des écoles nouvelles.

C'est la diffusion de l'annonce sur Facebook et LinkedIn qui a fonctionné.

2) Préparation de l'Assemblée Générale 2023 – 2024

Le CA décide de ne pas recourir au vote à distance qui libérerait du stress d'atteindre le quorum mais au risque que les adhérents se déplacent encore moins. Les adhérents qui ne viendront pas pourront transmettre leur pouvoir.

Il faut s'efforcer de maintenir une assemblée générale avec ses échanges informels et inattendus.

L'objet de La Source Association d'Éducation Nouvelle est la promotion d'une pédagogie dont on peut discuter lors de cette AG, un projet dont les parents sont partenaires.

Le CA rediscute de la participation des élèves et donc de leur adhésion à l'association.

Pour les élèves de première et de terminale, qui entreront bientôt dans les études supérieures, il est intéressant de connaître le fonctionnement d'une association.

Une intervention des élève-administrateurs à l'AG – comme l'an dernier- fera connaître aux parents qui ne le savent peut-être pas qu'il y a des élèves au CA.

Une discussion a lieu sur le fait que c'est l'adhésion à l'association qui donne un droit de vote *par famille* et que cela peut éventuellement poser problème pour les parents séparés. Par ailleurs, toutes les familles n'adhèrent pas à l'AEN. L'adhésion n'est pas obligatoire mais est prévue « par défaut » dans les formalités d'inscription. Les familles ne souhaitant pas adhérer doivent le signifier.

Le déroulement de l'AG sera :

Accueil autour d'un verre à partir de 19h15

AG à 20h avec

- Rapport moral
- Rapport financier
- Intervention de la Commissaire aux Comptes
- Intervention des élèves-administrateurs
- Intervention de l'APE
- Intervention de l'AFAS
- Intervention de Sources Vives
- Intervention des directeurs
- Vote

Poursuite des échanges autour du buffet

N'hésitez pas à vous rapprocher d'un administrateur pour toute question ou demande de précision.